Formulaire de candidature

PRIX LEADER DES REGIONS 2014-2022

Nom du projet	L'Autre Gare
Nom du Porteur de projet	Louise De Vaulx-Fortin et Aurélie Doriat
Structure Juridique du Porteur de projet	SARL
Nom du GAL	Gal Territoire Bourbon Pays Moulins Auvergne
Région	Auvergne-Rhône-Alpes

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	35 228,49€
Montant FEADER	7 221,39€
Nom des cofinanceurs	Région Auvergne-Rhône-Alpes

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (200 mots maximum)

L'Autre Gare est un lieu de vie situé en zone rurale où sont valorisés les circuit-courts, les mobilités alternatives et le territoire pour créer du lien, participer à la revitalisation du village et réduire nos impacts sur l'environnement. Le projet repose sur deux activités principales :

- Epicerie de produits locaux et/ou en circuit-court
- Café - bar

L'Autre Gare, c'est aussi l'organisation d'ateliers et d'événements pour permettre aux différentes populations de se rencontrer et d'échanger.
L'Autre Gare s'inscrit dans les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire ; répond aux préoccupations des habitants ; valorise les savoir-faire locaux et participe à la volonté de revitalisation du bourg.

Formulaire de candidature

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (500 mots maximum)
Les sujets à évoquer sont entre autres :
• la localisation
• les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
• les objectifs
• les réalisations effectives ou attendues
• le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Ouvert en avril 2022, L'Autre Gare se situe à Villeneuve-sur-allier, un petit bourg d'un peu plus de 1000 habitants, situé dans le département de l'Allier et ne disposant plus de commerces, hormis une boulangerie. La mairie a mis en œuvre une politique participative pour redynamiser le village. Le projet de L'Autre Gare a la volonté d'apporter des solutions aux problématiques environnementales, sociales et économiques auxquelles sont confrontés les habitants grâce à 5 objectifs :

1-Offrir des services de proximité pour réduire les besoins de déplacements et les impacts sur l'environnement
2- Créer un lieu de vie pour recréer du lien et limiter l'isolement
3- Participer à la dynamique locale pour revaloriser la vie de village et les producteurs locaux
4- Créer des partenariats durables avec le réseau local
5- Promouvoir l'économie circulaire et l'usage d'alternatives à la voiture individuelle

La municipalité est propriétaire du bâtiment (une ancienne gare SNCF) et en a assuré la réhabilitation. Les co-gérantes en sont locataires. Le lieu est insolite et emblématique du village.
L'offre de services proposée est multiple et tend à se développer :

- Une épicerie proposant des produits locaux (charcuteries et fromages à la coupe, viande sous vide, vin, fruits, légumes, produits secs, etc …) et une offre de dépannage ;
- Un service de livraison en vélo cargo, de la revente de tabac ; vente d'un magazine sur le territoire local ;
- Un lieu d'échanges et d'animations (concerts, soirées à thème l'été, ateliers de recyclerie, de couture, de bonnes pratiques écologiques…).

Le lieu rassemble les habitants du village et des villages voisins mais attire aussi les touristes. Côté lieu de vie, les concerts qui ont été organisés pendant l'été ont réuni entre 80 et 150 personnes à chaque événement. Côté épicerie, un programme fidélité a été lancé en septembre 2022, 130 personnes se sont inscrites en seulement deux semaines.

LEADER a permis aux porteuses de projet de démarrer leur activité, il a été le levier financier indispensable pour l'équipement du lieu mais également un acteur essentiel de mise en réseau.

Formulaire de candidature

LE CARACTERE EMBLEMATIQUE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / emblématique du projet. (300 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?
• Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
• Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

L'ouverture d'un lieu tel que l'Autre Gare répond à la politique mise en œuvre par le GAL Territoire Bourbon en matière de développement économique de proximité, de revitalisation des bourgs ruraux et de dynamique sociale.

Le développement d'activités de services contribue pleinement à la vitalité économique et sociale du village comme à l'attractivité du territoire. En valorisant les producteurs et artisans locaux mais également en portant une démarche écologique (une convention a notamment été signée avec le SICTOM nord Allier), L'Autre Gare a également la volonté d'être un atout pour la vie locale et, à termes, d'être créateurs d'emplois.

L'Autre Gare a par ailleurs été labellisé « Allier Bourbonnais » par le Département comme une structure porteuse de l'image de qualité des producteurs locaux et fédérateur d'un réseau de circuit court entre consommateurs et producteurs. L'Autre Gare travaille avec une trentaine de producteurs.

Ce projet est novateur car il cherche avant tout à agir sur les questions de mobilités, une problématique capitale en zone rurale. C'est pourquoi il a été installé dans une ancienne gare, un lieu atypique et emblématique. L'Autre Gare cherche à ré-imaginer la notion de « connexion », fonction initiale d'une gare, dans le but de reconnecter les différents acteurs et consommateurs au territoire, qu'ils soient habitants ou de passage.

L'esprit de lien social et d'offre commerciale en circuit-court est transposable à de nombreux territoires et, de fait, à d'autres GAL. En outre, il correspond à l'objectif de transition écologique et sociétale qui est le défi de demain.

Formulaire de candidature

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Insérer quelques photos ou illustrations du projet ou des liens vers des vidéos ou des supports de communication.